



Partage des biens dans un divorce

Par **ylodeb**, le **07/03/2008** à **17:45**

bonjour et merci upsilon pour votre réponse, mon frère à rdv avec son avocat le 11/03 il pourra le tenir au courant de la situation. Mais aujourd'hui il a appris qu'elle avait mis tous les biens: tv, meubles, etc.. à son nom à elle. Est ce qu'il pourra quand même avoir la moitié des biens? Merci pour votre réponse.